

Opinions

Réinventer les politiques de l'emploi par les territoires

Océane Charret-Godard, conseillère de Dijon Métropole déléguée à l'emploi, et présidente de Creativ'

Dijon Métropole a vu le jour et s'affirme comme un acteur majeur du développement économique et de l'emploi local. Lucides sur les besoins des entreprises et sur les évolutions du marché du travail, Dijon Métropole s'attèle à construire une approche renouvelée de l'action publique reposant sur un fil conducteur très simple : les compétences -le capital humain- d'un territoire constituent son principal levier de développement et la ressource majeure et stratégique des entreprises. Ce qui nous donne une grande responsabilité pour réinterroger nos actions de soutien aux entreprises.

Dans le même temps, c'est de paradigme dont il faut changer et cesser d'opposer les entreprises aux demandeurs d'emploi, voire à la société et aux nouvelles générations en quête de sens et d'engagement. Notre mandat politique, la responsabilité qui nous incombe et l'esprit qui nous anime est de tout faire pour appuyer les entreprises dans leur quotidien dans une relation de confiance et la plus grande lucidité sur les contraintes qui sont les leurs. Face à cela, le constat est très clair sur les difficultés de l'action publique au cours des dernières décennies à faire baisser le chômage et à mieux satisfaire les besoins des entreprises. Cette situation doit nous inciter à revoir nos modes de collaboration avec elles car aucune institution ne dispose d'une réponse globale et unique pour traiter ce qui relève de notre responsabilité collective. De ce point de vue, la main est tendue sans

réserve vers les entreprises et les organisations qui les représentent. Sur le fond, il nous faut également créer de nouveaux modes d'intervention adaptés à la situation du marché du travail, renouvelant l'action publique et impliquant les entreprises en tant que partenaires. C'est tout le sens de la présence de Creativ' sur le territoire, bras armé de la Métropole et de ses partenaires (État, région, département)

« Le meilleur indicateur de cette réussite réside dans les retours positifs des entreprises qui nous sollicitent quand elles recrutent et se servent des clauses comme d'un outil de gestion prévisionnelle de leurs emplois et compétences... ».

pour travailler sur la réponse aux besoins des entreprises et la sécurisation des parcours des personnes. C'est dans ce cadre, et sous l'impulsion du président de Dijon Métropole, que les clauses d'insertion ont notamment été développées visant à diversifier la palette d'outils des acteurs publics. Les clauses d'insertion répondent à trois grands enjeux de l'action publique : 1) Le développement des compétences de demandeurs d'emploi éloignés par le travail et dans des activités du secteur marchand, 2) Une efficience accrue dans un contexte de tension sur les finances publiques (un parcours moyen de 460 heures coûte 837

euros!), 3) Une efficacité avérée : 662 bénéficiaires en 2016 dont 99 ont signé un CDD de plus de six mois ou un CDI et des entreprises qui expriment leur satisfaction (notre enquête de 2016 est à disposition ! Elle sera renouvelée en 2018). Ce succès, c'est celui des entreprises avec lesquelles Creativ' collabore chaque jour; des partenaires de l'emploi et de l'insertion qui s'impliquent dans le fonctionnement du

dispositif (Pôle emploi, ID'Intérim, Eureka, les entreprises adaptées, etc.) ; des actions mises en place pour accompagner la prise du poste de travail à l'image des actions menées par l'Ariq BTP; partenaire historique des clauses et naturellement des commanditaires qui n'hésitent plus à « clauser » tous types de marchés dans tous secteurs d'activité (construction, services, prestations intellectuelles) ! Le meilleur indicateur de cette réussite réside dans les retours positifs des entreprises qui nous

sollicitent quand elles recrutent et se servent des clauses comme d'un outil de gestion prévisionnelle de leurs emplois et compétences mais aussi qui apprécient notre expertise, notre souplesse et notre bienveillance à leur égard. Aucune entreprise n'a jamais payé le moindre euro de pénalité dans le cadre des clauses d'insertion accompagnées par Creativ' ! Vous l'avez compris, notre souci majeur est le besoin des entreprises et l'employabilité des habitants du territoire dans un contexte particulièrement complexe ! Sortons de l'opposition entre les dispositifs, entre les institutions, entre les acteurs publics et les entreprises.

L'édito

PAR BERTY ROBERT

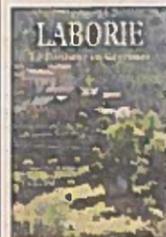
La retraite, ça conserve...



La Cour des comptes, dans son rapport annuel sur la Sécurité sociale, rendu public le 20 septembre, pointe plusieurs facteurs responsables d'un déficit qui, bien qu'en recul, s'est tout de même monté, en 2016, à 7,8 milliards d'euros. Parmi ces facteurs figure notamment un manque de contrôle sur des retraites versées à des résidents étrangers, vivants essentiellement en Algérie, au Portugal, en Espagne, au Maroc et en Italie. « Vivant » est d'ailleurs, en l'occurrence, un terme à relativiser lorsqu'on sait que parmi les cas les plus préoccupants, la Cour des comptes a noté des retraites versées à des personnes dont l'âge peut atteindre... 117 ans ! Il est clair que, dans certains cas, les familles de ces retraités n'ont pas signalé le décès de la personne, continuant ainsi à percevoir la pension. Le système de contrôle des régimes paraît grandement défaillant, de ce point de vue, dans sa capacité à déterminer si la personne est bien encore en vie. Et lorsqu'on sait qu'en 2015, ce sont 6,5 milliards d'euros qui ont ainsi été versés, on est en droit d'attendre plus de rigueur. C'est d'autant plus nécessaire qu'une telle situation risque de jeter la suspicion sur des foules de travailleurs d'origine étrangère retournés vivre leur retraite, légitimement gagnée, dans leur pays natal et qui ne sont pas tous, loin s'en faut, des fraudeurs.

Le coin bouquins

LE BONHEUR EN CÉVENNES.



Trois romans de Christian Laborie sont rassemblés dans cet ouvrage : *L'Appel des drailles*, *Les Drailles oubliées* et *L'Arbre d'or*. Avec eux, l'auteur invite à découvrir les traditions cévenoles, de la transhumance à l'éducation des vers à sole, en compagnie de familles de bergers ou de paysans fiers de leurs racines, dans une

région chère à son cœur.

♦ Éditions Omnibus, 960 pages, 28 euros.

97 EXERCICES DÉCALÉS POUR PRENDRE LA PAROLE.

Le regard de Faro